

## **Article d'aujourd'hui en France du 14 novembre 2011**

Odile Maurin, 47 ans, Toulouse (Haute-Garonne), bénéficiaire d'allocations pour personnes handicapées

« A force de me battre, j'ai obtenu 900 € par mois »

Pension d'invalidité, allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), Allocation Adulte Handicapé (AAH), complément de ressources : ces quatre aides permettent aujourd'hui à Odile de toucher au total 900 € par mois. Mais pour en arriver là, cette toulousaine a dû batailler ferme. « Ça m'a pris environ 20 ans », reconnaît-elle.

Pourtant au début, Odile se serait bien passée de ce soutien financier. « Il a vraiment fallu que je connaisse des échecs répétés dans ma vie professionnelle pour que je ressente le besoin de demander de l'aide. J'avais alors 30 ans » se souviens cette ancienne commerciale. Après 3 ans de longue maladie et l'attribution par la sécurité sociale d'une pension d'invalidité, cette quadragénaire désormais en fauteuil décide, faute de revenus suffisants, de demander l'AAH. Premier dossier et première difficulté.

« Ce système est vraiment un sac de noeuds. Entre les allocations que je pouvais cumuler ou pas, ou encore celles auxquelles je n'avais pas droit parce que j'avais eu une vie professionnelle antérieure... Peu de personnes étaient capables de me renseigner », peste-t-elle encore. Du coup, Odile se plonge dans la législation. Code de la sécurité sociale, code de l'action sociale et des familles, guide barème... « On n'est jamais aussi bien informé que par soi-même. Et comme, de toute façon, la législation change tout le temps, c'est devenu une obligation », avoue-t-elle.

Apaisée et désormais consciente de ses droits, Odile se dit aujourd'hui chanceuse. « A force de me battre, j'ai obtenu le maximum d'aides qu'il m'était possible d'avoir. Et même la présence d'une auxiliaire de vie à domicile 6 heures par jour. » Du coup, son expérience, elle la fait aujourd'hui partager à d'autres.